

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association  
Stop Violence en Gruyère  
le jeudi 6 juin 2019 à 18h.30  
à la nouvelle aula du CO de Riaz

### 1. Salutations

Patrice Borcard souhaite la plus cordiale bienvenue à la 17<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle de Stop Violence en Gruyère.

Il a le plaisir de nous accueillir dans cette nouvelle aula du CO de Riaz pour notre assemblée annuelle.

Par courrier du 9 mai 2019, les membres de l'Association ont reçu une convocation à participer à cette assemblée. Un avis est également paru dans le journal La Gruyère pour permettre au public de participer à la conférence / débat.  
Il remercie Messieurs Jean Zermatten et Michel Lachat qui nous font l'honneur de leur présence et qui évoqueront dans le cadre de la deuxième partie de notre assemblée les 30 ans de cette convention, en croisant leur regard de juges des mineurs et de personnalités particulièrement engagées dans ce domaine.

### 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 juin 2018

Le procès-verbal pouvait être consulté auprès de la préfecture.

Il n'y a pas de remarque.

Le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteur.

### 3. Rapport du Président

Patrice Borcard lit son rapport :

Dernière assemblée générale : le 7 juin 2018 avec une conférence sur la prévention contre le suicide, donnée par Mme Dolores Castelli Dransart qui a conquis son auditoire par une approche sensible sur un thème éminemment douloureux. Les échanges qui ont suivi la présentation ont démontré les traces que laissent, chez les proches, de tels événements.

La Commission stratégique s'est réunie à deux reprises lors de l'année 2018, à savoir le 6 février et le 28 novembre.

Ella a subi quelques changements dans ses membres et j'y reviendrai au point 5, avec les nominations statutaires.

Le comité s'est réuni à trois reprises, pour prendre un certain nombre de décisions, notamment pour traiter les demandes de financement de projets.

Nous avons soutenu une demande financière, à savoir le Festival des soupes, organisé à Bulle durant la période des fêtes.

Thématiques traitées :

- Bilan du comptoir 2017 – idées du tableau noir
- Vivre-ensemble : ateliers culinaires interculturels
- Addictions aux écrans
- Aides aux jeunes à trouver une place de travail – en lien avec la directrice de l'EPAC
- Plateforme informatique des projets de prévention et de sécurité – Conseil cantonal de sécurité
- Thématique des violences domestiques – conséquences sur les enfants
- Problème de la radicalisation au sein des écoles
- Contacts envisagés avec les communautés étrangères.

Don promis de la part des Rencontres des jeunes gruériennes à Marsens : un retour intéressant de notre investissement en faveur de la labellisation des manifestations populaires.

En ce début d'année, deux demandes de soutiens :

- Projet « L'écho des droits de l'enfant » par le Service de la jeunesse de la ville de Bulle - 1'000 francs
- Association AdO, dans le cadre d'un stand de prévention tenu à Espace Gruyère - 1'000 francs.

Ces thématiques nourrissent naturellement nos débats au sein de la commission stratégique et nos activités 2019 s'inscrivent dans cette orientation.

- Vivre ensemble
  - Prise de contact avec les communautés étrangères
  - Projection d'un film-documentaire – Seuls ensemble  
Le mercredi 12 juin
- Lutte contre les violences
  - Question des droits de l'enfant – conférence de ce jour
  - Question des violences domestiques
  - Harcèlement dans les écoles
- Vos propositions sont les bienvenues.

L'Assemblée applaudit.

#### 4. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018

Gregory Blavej présente les comptes 2018.

Le compte de pertes et profits 2018 présente une perte de Fr. 3'320.--  
La fortune de l'Association se monte à Fr. 52'936.--.

Gregory Blajev donne quelques explications.  
Il n'y a pas de remarque.

Les comptes ont été vérifiés par nos vérificateurs des comptes,  
MM. Jean-Marc Morand et Philippe Menoud.  
Patrice Borcard lit leur rapport.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Patrice Borcard remercie Gregory Blajev pour tout son travail.

## 5. Nominations statutaires

Patrice Borcard indique que l'association a 2 structures : le comité et la commission stratégique.

### **Pour le comité**

Patrice Borcard a le regret d'annoncer 2 démissions du comité Michel Bussard et Maxime Pasquier, 2 personnes très actives au sein de l'association.

Patrice Borcard lit la lettre de Michel Bussard. Cheville ouvrière de nombreux projets, de multiples conférences et débats organisés par Stop Violence, il a mis à disposition son réseau pour notre association.

Patrice Borcard remercie Maxime Pasquier (excusé pour cette assemblée) Esprit fertile en idées et très efficace sur le terrain. Les deux derniers stands de Stop Violence sur le Comptoir gruérien lui doivent beaucoup.

Patrice Borcard a le plaisir de proposer Pascal Pernet, chef du Service de la jeunesse à Bulle.

Le comité sera constitué ainsi

Président	Patrice Borcard
Vice-président	Pascal Pernet
Caissier	Gregory Blajev
Secrétaire	François Loup
Membre	Fanny Hermann
	Marie-France Roth Pasquier

La commission stratégique est constituée de 27 personnes. Il y a beaucoup de changements, qui ne sont pas passés par l'adoubement de l'Assemblée.

L'Assemblée applaudit.

## 6. Divers

Patrice Borcard annonce la projection du film documentaire « Seuls ensemble » et le débat à l'issue de la projection. Cela aura lieu le mercredi 12 juin au Prado à Bulle, à 18 heures.

L'association a été sollicitée par le producteur, M. Grin de Châtel-st-Denis. Ce film est très intéressant : le récit d'une collaboration entre un artiste et des requérants mineurs non accompagnés RMNA qui réalisent une œuvre artistique dans un EMS de la Côte. Le vivre-ensemble et l'intégration.

Après la projection, il y a le débat avec M. Thomas Wüthrich et Mmes Sonia Zoran et Marie-France-Roth, conseillère communale responsable de l'intégration, ainsi qu'un représentant de la DSAS.

Patrice Borcard rappelle qu'il y a le site internet pour les informations.

Personne ne demande la parole.

Patrice Borcard clôt la partie statutaire.

Patrice Borcard indique que la commission stratégique de Stop Violence a estimé utile d'organiser, en deuxième partie de son assemblée annuelle, une conférence sur les droits de l'enfant et plus particulièrement sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant dont on célèbre cette année le 30<sup>e</sup> anniversaire.

Nous avons invité deux personnalités pour évoquer cette convention et l'évolution de ces droits de l'enfant, deux personnalités que vous connaissez et qui partagent un passé de juge des mineurs dans leur canton respectif, le VS et FR, mais qui sont également actifs dans ce domaine des droits de l'enfant et des mineurs depuis fort longtemps, Jean Zermatten et Michel Lachat.

Avant de passer le témoin à la personne qui va animer cette deuxième partie, notre nouveau vice-président, Pascal Pernet, Patrice Borcard souhaite remercier une membre de la commission stratégique qui a œuvré pour rassembler ces deux personnalités en établissant les contacts et en définissant le cadre de cette conférence, il s'agit de Mme Martine Lachat Clerc. Et vous aurez compris que le fait qu'elle porte le même nom qu'un des conférenciers n'a pas été inutile dans le succès de son projet.

Il donne la parole à Pascal Pernet, qui va présenter les conférenciers et animer le débat qui va suivre. Je signale que le service de la jeunesse que dirige depuis quelques mois Pascal va prochainement organiser un projet intitulé « L'écho des droits de l'enfant » qui vise à sensibiliser aux droits de l'enfant et à la promotion des valeurs citoyennes et du vivre-ensemble au sein des jeunes Bullois.